

ALLEMAND LVA

L'épreuve d'allemand en PT LVA dure 3h et consiste à rédiger en allemand une synthèse de 450-500 mots de cinq documents récents : trois textes et deux autres documents qui peuvent être aussi bien une image, un schéma, une bande dessinée qu'un graphique, un tableau de chiffres ou de statistiques.

Le sujet d'allemand de la session 2017 reposait sur cinq documents : trois textes, une image et un schéma.

La problématique était l'avenir et ses perspectives positives et négatives sur le plan économique, sociétal, technologique et écologique.

Méthodologie

D'un point de vue méthodologique, l'exercice de synthèse est de mieux en mieux maîtrisé même si quelques problèmes se posent encore. Les cinq documents doivent être traités de manière équivalente. Chaque année, les documents textuels sont plus étudiés que les documents visuels, trop souvent résumés qu'en une seule phrase alors qu'il faut les analyser et synthétiser au même titre que les documents textuels.

Par ailleurs, certaines copies font des copiés-collés des textes ou alors reprennent trop de citations des textes, donnant *in fine* un devoir avec aucune phrase reformulée autrement. Cette méthode est fortement pénalisée. Les textes ne doivent être ni plagiés, ni trop cités avec des guillemets mais reformulés avec d'autres mots.

Plusieurs candidats n'ont pas mis de titre à leur synthèse. Des points sont retirés dans ce cas. De même, trop de candidats choisissent des titres trop longs. Un titre doit être court et percutant, voire humoristique, il doit dans tous les cas résumer la problématique des documents de manière efficace, et si possible ne comporter aucune faute. Commencer un devoir avec un titre qui comporte deux, voire trois fautes d'allemand est fâcheux...

Des candidats ont rendu des copies avec trop peu de mots ou avec trop de mots. Parfois la copie est rédigée dans un bon allemand mais avec seulement 150 mots, ou alors dans un mauvais allemand avec 600 mots. Le jury attend des copies en bon allemand de 450 à 500 mots.

Par ailleurs, certains candidats ne comptent pas les mots. Le jury rappelle qu'il est obligatoire d'indiquer le nombre de mots en fin de copie. Cet oubli est pénalisé.

De même, certains étudiants qui ont rédigé un devoir trop long décident de rayer un paragraphe entier, ce qui a pour conséquence de nuire à la structure du tout. Là encore, la méthodologie doit être optimisée.

Certaines copies sont de véritables torchons, tant sur le plan de l'écriture que sur celui des ratures. Le jury n'a pas à lire un brouillon mais une copie correctement présentée et écrite, comme on est en droit de l'attendre pour une épreuve de concours.

Structure

La structure de la synthèse s'améliore chaque année. Quelques progrès sont encore attendus au niveau des formules d'introduction et de conclusion, qui se retrouvent à l'identique dans toutes les copies.

Les introductions qui reprennent les titres des articles sont particulièrement lourdes et jouent ainsi sur le nombre de mots final. Une introduction qui entre directement dans le contenu est à privilégier. De même, évitons en conclusion le « *Schliesslich kann man sagen* », présent dans une copie sur deux ; un peu d'originalité s'impose.

Une introduction qui fait quinze lignes est problématique. Un devoir correctement construit implique des parties équilibrées, et différentes parties bien coordonnées avec des transitions qui révèlent l'implicite de la problématique du sujet.

Nous rappelons qu'une synthèse ne revient pas à piocher cinq phrases de chaque document textuel et d'omettre les documents visuels. Tout est dans l'équilibre et dans la gestion de la problématique posée par la question dans le sujet. Les documents sont là pour aider à traiter cette problématique.

Langue

La langue allemande est globalement à améliorer sur le plan lexical, stylistique et grammatical. Les « *es gibt* », « *er hat* », « *er ist* » à chaque phrase sont à bannir.

De même, il est inconcevable à ce niveau de trouver dans les copies « *das Arbeit* », « *dem Welt* », « *im 2014* », « *mit dem Zeit* », « *ist gekommen* » fautes qui montrent que des points grammaticaux essentiels ne sont pas maîtrisés. Par ailleurs, certains articles sont présents dans les textes, tout comme certains verbes y sont déjà conjugués, les candidats pourraient les repérer avant de les employer dans leur copie.

Pour conclure, la maîtrise de l'épreuve s'améliore mais elle peut être optimisée en respectant les points soulevés dans ce rapport.

Majoritairement le sujet a été bien compris. Il ne comportait pas de difficultés majeures. Plusieurs candidats ont rendu de très bons devoirs, signe que l'exercice est tout à fait gérable.

ANGLAIS LVA

Le dossier de synthèse portait cette année sur un sujet ayant fait débat à l'automne 2016 en Grande-Bretagne dans le domaine de l'éducation : les *grammar schools*, écoles secondaires publiques mais sélectives. Ces écoles soulèvent un certain nombre de questions vis-à-vis du système éducatif britannique : tiennent-elles encore leurs promesses de mobilité sociale, ou sont-elles uniquement réservées aux enfants issus de classes privilégiées ? Doivent-elles être supprimées ou au contraire sont-elles essentielles pour tirer vers le haut les plus méritants et concurrencer les écoles privées ? Ces questions, qui ne sont pas sans rappeler les débats autour des classes préparatoires françaises, faisaient l'objet des cinq documents proposés.

Étant donné la spécificité culturelle des *grammar schools*, le jury avait pris soin d'en rappeler la définition dans le dossier et de donner des éléments de contextualisation sur le système éducatif britannique. Le jury a également neutralisé l'utilisation de "*public school*" chez les candidats souhaitant traduire la notion d'école publique, terme ambigu en contexte britannique mais qui ne pouvait être pénalisé chez des candidats de CPGE scientifiques, dont il n'est pas exigé une connaissance fine et experte du monde anglo-saxon.

ATTENTES DU JURY

Le sujet étant plus civilisationnel que les années précédentes où il était question de thématiques de société plus générales (*food waste, drones, shale gas...*), le sujet a permis d'évaluer assez finement la compréhension des candidats, et s'est donc révélé assez classant. Il y a globalement eu peu de contresens sur *grammar schools*, les candidats ayant su s'approprier la définition proposée et la réintégrer dans la synthèse.

Le jury a donc cherché avant tout à valoriser les candidats ayant montré une bonne compréhension des documents ainsi que des enjeux du dossier, en évitant le plan "avantages/inconvénients", qui n'était pas réellement adapté pour ce dossier. Ont ainsi été valorisés les candidats ayant dégagé les idées suivantes sans contresens :

- la mobilité sociale : les *grammar schools* sont des écoles publiques sélectives mais en théorie ouvertes à tous, avec pour ambition d'être un ascenseur social favorisant l'accès des classes moins privilégiées aux études supérieures dans des universités prestigieuses. Cependant, le dossier laissait entendre qu'en réalité, les *grammars* semblent surtout scolariser des enfants issus des milieux aisés, ce qui posait la question du dévoiement du système tel qu'il était historiquement conçu,
- une sélection qui existe *de facto* : les écoles publiques non sélectives (*comprehensive schools*) sélectionnent au final elles aussi, mais par l'argent, en fonction du lieu de résidence, rendant l'idée de mobilité sociale gratuite utopique,
- la concurrence avec le privé : le système public britannique est-il capable de former des étudiants d'un niveau suffisant pour entrer dans les meilleures universités ou les écoles privées demeurent-elles la voie d'accès privilégiée pour ces filières et pour former les classes dirigeantes du pays ?

Le jury constate avec satisfaction qu'un nombre assez important de candidats et de candidates ont su voir cette dernière dimension, présente en filigrane dans le dossier mais qui permettait de donner de la profondeur à l'analyse. Les meilleures copies ont su habilement intégrer cet aspect, notamment en conclusion.

Les candidats ont en majorité tous su voir quelques-uns de ces éléments, mais la différence s'est jouée sur les contresens. Les difficultés de compréhension se sont concentrées en effet autour des points suivants :

- dans un bon quart des copies, les candidats n'ont pas su lire le graphique proposé et l'ont interprété comme la représentation des différents types d'écoles et non de la scolarité des élites britanniques - doit-on vraiment rappeler aux candidats qu'il faut lire les légendes des graphiques proposés ?
- la photo n'a quasiment pas été analysée, et quand elle l'a été, a été source de beaucoup de contresens et de raccourcis (*they're wearing suits so they're rich*) – voir partie "Méthodologie",
- beaucoup de candidats se sont engouffrés dans les idées plus complexes du document 2 sans réellement les comprendre, ce qui a donné lieu à des absurdités de type : *there are a lot of drug dealers in grammar schools, grammar schools are stuffed with drug dealers, there are not four bedrooms in grammar schools or bookshops (!!!)*
- la notion de *catchment area* a été souvent rattachée aux *grammar schools* et non au système des *comprehensives*, ce qui a donné lieu à des contresens en série (seules les personnes avec de l'argent et qui habitent dans de riches quartiers peuvent aller dans les *grammar schools*)
- l'idée de "*social mobility*" a souvent été rattachée, dans les copies les plus faibles, à la mention des trajets du document 2 : ou comment "mobilité sociale" signifiait prendre le train pour aller à l'école...

Pour les candidats plus fragiles en compréhension écrite, la recommandation est donc de s'assurer d'avoir bien lu les informations associées aux documents iconographiques (qui ici ne devaient poser aucun problème particulier, "*The educational background of leading figures in business, politics, media and the arts in the UK*" étant explicite, mais encore fallait-il lire la légende jusqu'au bout !), mais également de savoir écarter des idées non essentielles, qui, si mal comprises et mal restituées, peuvent venir baisser la note de façon assez significative.

MÉTHODOLOGIE

Dans l'ensemble des copies, la méthodologie de l'épreuve est maîtrisée, tout du moins dans sa forme globale (objectivité, développement structuré). Les candidats respectent en majorité le nombre de mots demandés (450 à 500), et indiquent quasiment tous le nombre de mots (sauf dans le cas des quelques copies inachevées). De moins en moins de candidats essaient de tromper le jury en écrivant moins de mots que la quantité requise et en indiquant un nombre de mots faux (ce qui est sévèrement sanctionné). Les introductions sont désormais digests et courtes dans l'ensemble des copies, même si une partie des candidats persiste à donner l'ensemble des titres des articles en introduction, ce qui n'est pas demandé, déséquilibre le devoir et gâche inutilement une grande quantité de mots.

1) Écueils méthodologiques - rappels

Notons tout de suite qu'un nombre non négligeable de candidats :

- oublient encore d'inclure un titre,
- oublient encore de traiter un document (souvent la photographie),
- commencent leur introduction avec un élément extérieur au dossier : il faut entraîner les candidats à profiter de l'accroche comme un moyen d'introduire tout de suite les éléments du dossier plutôt que de proposer une accroche avec un élément extérieur (ici par exemple parler de Harvard ou Polytechnique, qui n'étaient pas du tout mentionnés dans le dossier), ce qui est pénalisé. On rappellera que *tout* élément extérieur au

dossier est pénalisé, y compris dans l'introduction. Ici, un rappel de ce qu'étaient les *grammar schools* était une solution habile pour commencer le devoir,

- copient-collent des pans entiers du texte voire incluent des citations dans tout le devoir,
- ne rédigent pas de conclusion.

Ces écueils, rappelons-le, donnent lieu à des **malus ou des pénalités** dans le barème.

Comme les années précédentes, et au risque de nous répéter, le jury souligne **qu'il est conseillé de citer les documents explicitement** (*document 1, doc. , X's article...*). Certaines copies ne présentent aucune référence explicite : c'est prendre le risque que le correcteur ne sache pas si tous les documents aient été utilisés ou non. S'il n'y a aucun moyen de trancher, le correcteur ne perdra pas de temps et considèrera qu'un document ou plusieurs n'ont pas été restitués, ce qui est l'un des plus gros malus possibles sur cette épreuve.

Attention également aux petites marques de subjectivité de type "*they should...*" qui résultent souvent d'une maladresse linguistique mais qui peuvent faire perdre beaucoup de points selon la façon dont elles sont amenées, car elles s'apparentent à une prise de position et non un compte-rendu objectif des documents.

2) Défaut de logique dans la réorganisation des idées

Dans la lignée des sessions précédentes, les candidats ont toujours des difficultés à réorganiser l'information, et ont tendance, dans leur majorité, à présenter des arguments juxtaposés en commençant leurs phrases par la mention des documents (*Doc 1 mentions that... In document 2 it is said that...*), ce qui entrave la compréhension du correcteur : quelle est la ligne directrice du paragraphe lorsque plusieurs idées se retrouvent mises côte à côte sans "*topic sentence*" donnant une direction à l'ensemble ?

Deuxième problème méthodologique en lien avec le premier : le manque de logique dans un nombre non négligeable de copies, entre phrases d'un même paragraphe d'une part et dans une même phrase d'autre part. Un *seul* paragraphe ne peut pas cumuler "*Moreover... Nevertheless... However...*" en même temps ! Le lecteur, ici correcteur, perd complètement le sens du paragraphe et finit tout simplement par ne rien comprendre à ce que le candidat souhaitait restituer.

Le même défaut de logique est constaté au niveau de la phrase : on a pu trouver "*if you would like to go in this school, you must pass the 11 plus exam, so it's a problem because if you go in this school, you will have a better future*". Comment le fait d'avoir un meilleur avenir peut-il être source de problème ? On ne peut pas réellement considérer que "*because*" soit un mot de liaison complexe nécessitant une grande habileté linguistique... le problème est donc celui de la compétence à réorganiser et confronter les idées **logiquement**.

Soulignons que ce défaut se trouve dans **la majorité des copies** et qu'il n'est pas toujours lié au niveau de langue du candidat. Voir cet exemple :

"Currently, the more parents pay, the greater chances the children will have to go in prestigious universities. Indeed the children on document 4 are wearing smokings and ties and according to the picture the grammar schools have plenty of facilities. Thus grammars are expensive and on the other hand, 27% of businessmen, politicians come from them, as said in document five".

Ce candidat fait montre d'une maîtrise correcte de l'anglais avec une bonne utilisation de certaines structures complexes (*the more... the greater...*) malgré quelques maladresses. Cependant, au niveau de la logique et de la cohésion, ce candidat n'a pas su réorganiser l'information. Outre l'analyse imparfaite de l'image, le "*thus*" ici est artificiel, et la dernière

phrase en particulier met en relation deux informations de façon très maladroite. Ce candidat aura gagné quelques points du fait de la langue, mais aura eu au final une note en-dessous de la moyenne du fait de ce problème de réorganisation qui rend le devoir très confus.

À l'inverse, des candidats plus fragiles linguistiquement mais ayant su mieux réorganiser l'information peuvent prétendre à une note approchant la moyenne voire un peu au-delà, du fait d'une meilleure capacité de synthèse.

Plusieurs conseils sont à tirer de ces constats : la rédaction du plan au brouillon est *essentielle* pour aider les candidats à voir si toutes leurs idées dans un seul et même paragraphe sont cohérentes et au service d'un même argument. Il convient en outre de travailler avec les candidats la notion même de rédaction de paragraphe, même si cela peut sembler basique, et l'utilisation des mots de liaison, non pas dans une optique de recensement ou de révision, mais bien dans l'optique de les utiliser *judicieusement*.

3) L'analyse de documents iconographiques : la photographie

L'analyse des documents iconographiques demeure source de difficulté. Outre les problèmes d'interprétation de graphique (voir ci-dessus), les candidats cette année ont encore une fois très peu exploité la photo, voire uniquement utilisé la légende (celle-ci, contrairement à celle du graphique, ayant été lue !). La légende était présente pour donner aux candidats un contexte d'utilisation de la photo, et ne devait pas se substituer à une analyse de la photo elle-même. Utiliser uniquement la légende équivalait à passer complètement à côté du document.

Pour celles et ceux qui ont essayé d'intégrer le contenu de la photo, rappelons que l'on ne demande pas à des candidats à Bac +2 de produire une simple description de niveau collège, et qu'on ne peut accepter des interprétations complètement fantaisistes (bon nombre de copies ont ainsi parlé des coupes de cheveux des garçons sur la photo, qui prouvaient qu'ils avaient de l'argent : *they've got clean haircuts so they're rich* !). Beaucoup d'interprétations cette année tournaient autour de l'idée que les élèves avaient de l'argent parce qu'ils étaient bien habillés, ce qui n'était pas le message principal transmis par cette photo. Le jury attendait ici principalement l'idée de diversité, et de la promotion de celle-ci, associée à la réussite. Cette idée était perceptible même en ignorant qu'il est demandé de porter un uniforme dans la majorité des écoles britanniques.

Il faut se demander ce que veut dire la photo et analyser dans quel contexte elle a été utilisée, ce en quoi la légende était précieuse. Quasiment aucun candidat n'a souligné la dimension publicitaire de l'image, alors qu'elle s'insérait dans une stratégie de communication pour attirer les futurs élèves et donner une vision positive de cette *grammar school* promouvant la diversité sociale : stratégie publicitaire ou réalité de la diversité dans ces établissements ?

À l'inverse, une analyse fine des documents iconographiques sera bonifiée. Un candidat s'est ainsi distingué en relevant que la photographie promouvait la diversité, la parité (il y a autant de filles que de garçons sur l'image), l'accessibilité aux élèves en situation de handicap (cf. le panneau en arrière-plan) et la présence d'équipements sportifs en mettant en rapport cette idée avec celle, présente ailleurs dans le dossier, d'élèves accomplis en tous domaines. Cette copie a été bonifiée malgré un niveau de langue imparfait, car aucun autre candidat n'a su analyser aussi finement l'image et tirer parti de la richesse d'information qu'elle contenait.

LANGUE

Le niveau des copies est globalement très hétérogène. Bien que l'on note des efforts sur le vocabulaire propre à la synthèse (*pie chart* par exemple a souvent été bien utilisé), on trouve encore et toujours **a photograph, *a graphic, *the document 3, *for answer this question, *to answer to this *problematic, *in what* (traduction littérale de "en quoi" alors que le mot de liaison était dans le sujet!), sans parler du fameux **to what extend*, qu'il suffisait pourtant de **recopier correctement**. Le vocabulaire de l'analyse est souvent mal maîtrisé (**it is important to surline that, *it's wrote that*).

Ces erreurs ne devraient plus être présentes après deux ans de préparation et sont du plus mauvais effet dès le début de la copie (puisqu'elles se trouvent dès l'introduction). Elles font chuter substantiellement la note de langue car le jury considère qu'il s'agit de vocabulaire qui doit être maîtrisé dans le cadre de la préparation au concours.

Au niveau du lexique, ont particulièrement posé problème cette année :

- le vocabulaire lié à l'école (**the scholar system, *to integer a school, *to integrate a school, *formation/form... *high universities, *to accede, *to success*)
- "Britain" utilisé comme un adjectif au lieu de "British" (**Britain students*)
- les pluriels irréguliers (*children* étant devenu **childrens* ou **childs*)
- les malheureusement trop habituels **to creat, *to debat, *positiv, *negativ, *to product, *to choice, *to considerate, *wich*
- *ancient students* pour *former students*
- des mots orthographiés à la française : **système, *éducation*
- Attention, aux niveaux plus avancés, aux collocations, notamment dans les introductions :
 - * *the dossier revolves around 3 articles* → *the dossier is made up of...* mais *the dossier revolves around the issue of grammar schools*
 - * *the Telegraph exposes the reasons for building more grammar schools* → *expose = reveal and denounce sth hidden/not obvious, ici puts forward the reasons/ argues in favour of building/ explains* étaient mieux indiqués,

Syntaxiquement, on se reportera aux rapports précédents. Les candidats les plus faibles doivent travailler en priorité :

- l'absence de -s aux adjectifs (**elitists schools, *socials gaps, *three mains types of schools, *differeents points of view*)
- l'absence d'accord des démonstratifs (**theses schools*) ou quantifieurs (**severals types*)
- l'absence de pluriel après each/every (**every children, *every schools*)
- ...mais la nécessité de mettre un -s au pluriel des noms et à la 3ème personne du singulier !
- la gestion des articles (**UK, *the elitism*)
- la gestion des pronoms (**today society try the best she can, "his" au lieu de "its"...*)
- les terminaisons du passif (**the document is extract from, *it can be highlight*)

Les questions directes/indirectes posent toujours problème et font encore une fois partie des outils syntaxiques indispensables pour cet exercice. Le jury déplore le fait que l'on puisse encore trouver dans la majorité des copies ce type de formulation : "**it's necessary to see how do grammar school works*", qui cumule dès l'introduction deux erreurs très graves de syntaxe, ou "**to what extent does the grammar schools highlights those failure in the British*

education system" : certes le candidat a placé "*highlight*", mais celui-ci est si mal construit syntaxiquement que la note de langue est nécessairement basse. Encore une fois, dès l'introduction, ces erreurs donnent une piètre impression du niveau de langue.

Pour conclure, le jury note avant tout une impression de grande hétérogénéité entre les copies. Le sujet de cette année, parce qu'il portait sur une thématique très précise et a priori peu connue des candidats, a permis de bien différencier les copies à partir de la compréhension des documents, en plus des critères méthodologiques et linguistiques.

Il est dommage que beaucoup de candidats et candidates ne semblent toujours pas rompu.e.s au format de base de l'épreuve (oubli de titre, introductions beaucoup trop longues, introductions contenant des éléments extérieurs aux textes, opinion en conclusion, peu de maîtrise du vocabulaire propre à la synthèse). Ce défaut d'entraînement leur fait perdre un nombre de points considérable en raison des malus cumulés ou d'une mauvaise maîtrise méthodologique. Etant donné que nos remarques et conseils sont sensiblement les mêmes depuis que l'épreuve a été mise en place, le jury s'interroge quant à ce manque de préparation des candidats.

Nous félicitons en revanche les candidats et candidates ayant réussi à extraire les informations pertinentes d'un dossier riche et dense dans le temps imparti, et souhaitons de nouveau exprimer notre satisfaction d'avoir pu lire des copies, même au niveau linguistique un peu fragile, où les questions au cœur du dossier – mobilité sociale, enseignement public, élèves méritants, concurrence avec le privé – ont correctement été identifiées et restituées.

ARABE LVA

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Les cinq documents de l'épreuve avaient pour thème commun les difficultés rencontrées par les migrants du monde arabe qui fuient la guerre ou la misère, cherchant asile dans un endroit sûr, où ils pourront vivre en paix et dignement, que ce soit à l'intérieur même de leur pays ou à l'étranger.

Le premier document faisait, d'une part, état de l'attitude solidaire de certains habitants syriens, prêts à héberger gracieusement ceux de leurs compatriotes qui ont été contraints de quitter leurs maisons, et, d'autre part, dénonçait la vénalité de certains autres, profitant de la situation d'extrême faiblesse des réfugiés pour monnayer à des prix exorbitants un logement, de la nourriture, ou encore pour piller les habitations laissées vides.

Le second document relatait le voyage à la fois périlleux et très onéreux d'un jeune marocain qui a voulu rejoindre l'Europe via la Turquie pour échapper à des conditions de vie particulièrement dures dans son pays. La nécessité l'a poussé à des situations extrêmes, telles que naviguer en pleine mer sur des embarcations de fortune, dormir dehors, passer de longues heures dans des bus et, enfin, mentir sur sa propre identité, se faisant passer pour un réfugié syrien, dans le but d'obtenir une autorisation de séjourner en Allemagne.

Le troisième document évoquait le phénomène d'exode rural en Tunisie, certaines campagnes étant désertées du fait notamment de la précarité liée au chômage généralisé et à l'absence de centres de soins médicaux. L'auteur de l'article soulignait également les conséquences néfastes de ces départs massifs, à la fois sur l'équilibre des villes devenues surpeuplées et sur celui des nouveaux arrivants, séparés de leurs familles et éloignés de leurs traditions.

Le quatrième document était une carte géographique indiquant le nombre de réfugiés ou immigrés qui parviennent à atteindre l'Europe (côtes chypriotes, espagnoles, grecques et italiennes) par la mer Méditerranée. Les chiffres montraient qu'environ 1% des personnes ayant tenté de faire le voyage mourrait en chemin ou était porté disparu.

Le cinquième et dernier document était une caricature représentant des réfugiés dans un camp en train de se chauffer au-dessus d'un feu alimenté par des documents administratifs relatifs aux aides qui leur sont accordées. Le dessin entendait ainsi tourner en dérision le peu d'efficacité de ces subventions.

La problématique qui se dégageait de l'ensemble des documents proposés touchait aux souffrances multiples endurées par des citoyens arabes contraints, du fait des conditions de vie insupportables dans lesquelles des événements tragiques les ont plongés, de quitter leur lieu d'habitation.

Le plan de la synthèse pouvait par exemple s'articuler autour des différentes catégories des défis qui s'imposent à eux : 1) économiques (trouver les moyens financiers de vivre, après avoir été pillés, ruinés par les frais du voyage, ou encore avoir échoué à trouver du travail dans leur village d'origine), 2) sociaux (se faire accepter par les populations et les structures d'accueil, formelles ou informelles), 3) humanitaires (bénéficier d'aides malgré la lenteur de leur acheminement, trouver des moyens sûrs de voyager et des conditions de vie saines et salubres dans leur nouvel environnement).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les candidats ont tous compris les documents. Peu de contre-sens ont été relevés. Ils ont respecté, à quelques exceptions près, les exigences formelles : les synthèses comportaient

un titre, une introduction, un développement, une conclusion, et ne dépassaient pas les 450-500 mots. Des efforts ont été faits pour organiser les éléments de réponse selon un plan bipartite, même si, au niveau de la présentation, cette division n'apparaissait pas toujours clairement : peu de formules de transition pour annoncer une nouvelle partie, pas de saut de ligne, et, à l'intérieur d'une même partie, peu de liens logiques pour indiquer le rapport entre deux idées successives (cause à effet, ajout, opposition, comparaison...). Trop souvent, le plan annoncé dans l'introduction n'a pas été respecté, ce qui est déroutant pour le correcteur et l'oblige à prendre le temps de s'interroger sur la logique de l'argumentation que le candidat a voulu mettre en évidence dans son développement. La fonction de l'introduction est justement d'informer le lecteur sur les grandes lignes qui seront traitées, de sorte à mieux le guider !

Les meilleures copies sont celles qui laissent le mieux apparaître une vue **synthétique et organisée** des différentes idées véhiculées dans les documents. Les candidats qui ont réussi à prendre de la hauteur et à reformuler **à leur manière** les éléments essentiels et représentatifs de la problématique ont obtenu les notes les plus élevées. L'absence de mise en relation des différents éléments de réponse et l'impression de désordre dans la présentation ont été sanctionnés.

MÉTHODE

Rappelons d'abord que l'objet d'une synthèse est de restituer de manière condensée la ligne directrice et les éléments essentiels d'un ensemble de données, de sorte qu'une personne qui n'aurait pas eu connaissance des documents sources pourrait, en lisant la synthèse, avoir une vision claire des informations qu'ils contiennent et des enjeux qu'ils présentent.

D'une manière générale, les candidats ont cherché à résumer les documents de manière organisée, et ne se sont pas contentés d'une description linéaire. En revanche, peu ont réussi à mettre clairement en valeur et en relation, dans une même sous-partie, les thèmes communs aux différents documents.

Titre, introduction et conclusion :

L'introduction doit être brève mais percutante : il convenait de définir le contexte dans lequel s'inscrivait l'ensemble des documents (la nécessité impérieuse et tragique d'un grand nombre de citoyens arabes de quitter leur logement, leur famille, leur environnement, pour échapper à la guerre ou à la misère) et de proposer un plan.

Il est inutile, dans l'introduction, de citer les références de chaque document les uns après les autres. Cela n'apporte rien et alourdit l'entrée en matière.

D'autre part, il est conseillé de ne pas reprendre mot pour mot la question posée en tête d'épreuve, comme cela a été le cas dans la plupart des copies. Cette question sert à guider le candidat, à lui permettre de mieux cerner et plus rapidement la problématique, mais il est entendu qu'il doit produire une synthèse personnelle, qui reflète son propre travail d'organisation des idées et des arguments.

Il est conseillé de soigner particulièrement le titre, l'introduction et la conclusion : ce sont des parties qui permettent au correcteur de se rendre compte si le candidat a saisi la problématique (à travers le titre et l'introduction) et s'il en a compris les enjeux (à travers la conclusion). Or, certaines copies (rares il est vrai) ne comportaient pas de titre, ni même de conclusion !

Développement :

Comme on l'a souligné, trop peu de candidats prennent la peine de **passer une ligne entre les différentes parties**. Cette négligence nuit à la clarté du devoir et, en réalité, trahit souvent un manque de rigueur et d'effort pour organiser au préalable ses idées.

Il serait judicieux de prendre le temps de faire un plan détaillé sur un brouillon, où apparaissent clairement les différentes étapes de l'argumentation (sous forme de parties (2 ou 3 maximum) et sous-parties (idem), chacune portant un titre). Lors de la rédaction, il faut naturellement s'attacher à respecter ce plan et signaler les transitions par des espaces et des mots de liaison appropriés.

LANGUE

De manière générale, les phrases simples et complexes sont maîtrisées et le lexique assez riche. Toutefois, on note un certain nombre de fautes de langue récurrentes, dues à une méconnaissance de la grammaire arabe.

Cette carence pourrait être compensée par une lecture régulière de la presse arabe internationale (الحياة، الشرق الأوسط، السياسة الدولية...), et de romans ou essais contemporains.

On relèvera les erreurs les plus courantes :

- D'ordre phonétique : la confusion persiste entre la lettre ض et la lettre ظ (إضافة* au lieu de إضافة, ضلّ (se perdre) au lieu de ظلّ (rester)), entre ض et د (وَدعية* au lieu de وضعية)...
- D'ordre morphologique : la distinction entre une hamza de liaison (همزة وصل) et une hamza stable (همزة قطع) pose toujours problème, ainsi qu'entre ا et ي, notamment pour l'orthographe de إلا (« sauf »), souvent noté إلى (« vers »), méconnaissance de la règle de suppression d'un ل, lorsqu'un mot commençant par cette lettre est utilisé dans la construction ل + ال (...* لللاجئين et non pas للاجئين).
- D'ordre syntaxique : les prépositions utilisées sont souvent incorrectes (*يوضح/يعتقد بأن), alors que ces verbes sont construits avec un complément direct, sans préposition, *يتعرض إلى au lieu de يتعرض ل (...*) et les règles d'accord des nombres mériteraient d'être revues (...* خمس وثائق au lieu de خمسة وثائق).
- D'ordre stylistique : le style peut être amélioré par un travail de révision de la grammaire arabe, qui inclut, outre les règles d'orthographe et d'accord, celles de ponctuation, d'utilisation d'un lexique approprié et de **constructions idiomatiques** (propres à la langue arabe, et non calquées sur le français) et les règles de distribution des éléments de la phrase (distinction, en arabe, entre la phrase nominale et la phrase verbale, rejet des compléments circonstanciels en fin voire en début de phrase...).

Enfin, on conseillera aux candidats durant leurs deux années de préparation de s'entraîner régulièrement à rédiger des synthèses de documents en arabe.

ESPAGNOL LVA

Le dossier invitait les candidats à réfléchir sur les limites de l'ouverture de Cuba depuis le rétablissement de ses relations diplomatiques avec les États-Unis le 17 décembre 2014.

Les trois articles de presse, publiés en Espagne, au Mexique et aux États-Unis, dressent les conséquences de ce dégel et font un état des lieux objectif de l'île en 2015, année qui suit la reprise des échanges entre les deux pays.

Le 1^{er} texte tiré du *País* insiste sur la crise migratoire déclenchée par la peur des Cubains de voir abroger "la ley de Ajuste". Cet exode massif a été évoqué par tous les candidats mais certains n'ont pas compris la raison et beaucoup ont omis les conséquences en Amérique centrale (cubains bloqués, nouvelles lois en Equateur, au Nicaragua et au Costa Rica).

Le 2^{ème} article porte essentiellement sur les mesures coercitives appliquées aux médecins, obligés de demander une autorisation spéciale pour sortir du pays depuis décembre 2015. Beaucoup de candidats ont vu la volonté du gouvernement cubain d'éviter la fuite des cerveaux, tel que cela est expliqué dans le texte, mais très peu ont insisté sur la violation des libertés.

Le 3^{ème} texte, le plus simple, a été le mieux compris. Il laisse présager de beaux échanges culturels et sportifs entre les deux pays et met en avant l'espoir des artistes cubains de collaborer avec des artistes américains. L'enthousiasme et l'optimisme des cubains ont bien été perçus. Il aurait été souhaitable que plus de candidats relativisent puisque l'embargo existe toujours (dans l'industrie cinématographique par exemple) malgré la décision en 2011 de rétablir des échanges culturels et "académiques" entre les deux pays.

Les documents iconographiques allaient aussi dans le sens des libertés individuelles encore trop souvent bafouées ou violées. La majorité des candidats a bien interprété la propagande du régime dénoncée avec les deux journaux identiques du parti mais n'a pas porté attention au contenu. Le document 4 n'a malheureusement pas été interprété comme une restriction des libertés fondamentales d'expression et du droit à manifester.

En résumé le corpus n'aurait pas dû poser de gros problèmes de compréhension mais il y a eu trois hors sujet (le contexte de dégel n'est pas compris du tout et les candidats axent leur étude essentiellement sur l'immigration cubaine, le terme "*apertura*" n'étant pas compris). D'autres copies cumulent plusieurs contresens (Castro limite l'émigration par des arrestations arbitraires, l'ouverture du pays mécontente les cubains qui fuient leur pays, la mesure coercitive envers les médecins est vue de façon positive pour "un meilleur service de santé publique", la *ley de Ajuste* n'est pas comprise).

Dans les copies les plus faibles, les candidats n'ont pas su mettre en lien les relations de cause à effet impliquées par le rétablissement des liens bilatéraux.

En ce qui concerne la méthode, l'enchaînement logique entre les différentes parties fait souvent défaut. Dans les copies les plus faibles, deux ou trois parties sont simplement juxtaposées sans lien logique. Les candidats ont souvent eu du mal à faire un plan, se laissant aller à des propositions simplistes et peu pertinentes telles que "conséquences positives, conséquences négatives". Très peu de bonus ont été attribués pour un titre, et dans les introductions souvent longues plusieurs candidats ont présenté les documents sous forme de tiret! Trois copies ont utilisé des éléments hors dossier comme phrase d'accroche (crise des missiles, Cuba destination de rêve).

Les meilleures copies démontrent au contraire une capacité à prendre du recul et à réorganiser les idées de façon logique sans lourdeur.

On peut regretter que la moitié des copies fasse encore des erreurs sur les structures de base ou les temps simples (temps du passé non maîtrisés, le passé composé employé avec l'accord du participe-passé comme en français, confusion *ser/estar*, *por/para*)

Les copies qui ont démontré un bon niveau de langue, ont employé un vocabulaire précis et des tournures adaptées à l'exercice ont été valorisées.

ITALIEN LVA

Le sujet de cette année concernait l'écart économique et social entre le nord et le sud de l'Italie qui malheureusement reste toujours d'actualité.

Tous les étudiants ayant affronté l'épreuve de synthèse ont montré une bonne compréhension des documents proposés mais le rendu de chacun montre un niveau de langue différent.

Un étudiant en particulier a montré un niveau de langue excellent, trois autres un bon niveau et les deux autres un niveau moins bon mais ont essayé de produire le travail demandé en faisant de leur mieux et en obtenant malgré tout un résultat correct.

Globalement on peut dire que la plupart a montré une assez bonne connaissance linguistique, lexicale et grammaticale permettant de présenter les textes avec une certaine fluidité.

Ils ont su utiliser certaines expressions ou mots de liaison pour mieux coordonner le discours et aussi des structures complexes (subjonctif, pronoms relatifs etc) pour expliquer et relier les différents documents même si parfois certaines faiblesses étaient sur des points grammaticaux de base et sur des explications un peu confuses.

D'une façon plus générale, voici quelques remarques pour ne plus faire certaines erreurs :

- Avec les dates et les pourcentages on met toujours l'article
- Attention aux articles définis (ex. *lo pl. gli* devant les noms qui commencent par s+consonne, x, z, ps, gn, y).
- Articles contractés(ex. di+i= *dei* ; di+gli= *degli* etc)
- La forme impersonnelle se forme avec : *si* + verbe 3^{ème} personne du singulier+ nom singulier (ex. *si vede un bambino*) et *si* + verbe 3^{ème} personne du pluriel + nom pluriel(ex. *si vedono molti bambini*)
- La forme impersonnelle réfléchie se forme avec *ci si* + verbe 3^{ème} personne sing. (ex. *ci si sente tristi*).
- Les pronoms personnels avec l'infinitif se mettent toujours à la fin de celui-ci et après avoir enlevé son *e* final (ex. *devi propormi una soluzione*)
- Attention à la différence entre *volerci* et *bisognare* ; le premier est toujours suivi d'un nom sing. ou pluriel (ex. *Ci vuole una riforma* mais *ci vogliono molte riforme*) alors que *bisognare* est toujours suivi d'un verbe au subjonctif ou à l'infinitif (ex. *bisogna andare via* ou *Bisogna che andiate via*).
- Lorsqu'on utilise *secondo me* (*te, lui, lei etc*) on utilise l'indicatif ! Contrairement à lorsqu'on utilise un verbe d'opinion (*pensare, credere etc*) qui demande un subjonctif.

Attention aussi aux calques :

- On ne dit pas *intervento* en italien mais « *l'intervento* »
- On ne dit pas *Far colare molto inchiostro* en italien mais « *far scorrere fiumi d'inchiostro* »
- On ne dit pas *l'ineguaglianza* mais « *l'ineguaglianza* »
- On ne dit pas *allora che* mais « *mentre* » lorsque on veut marquer une opposition
- Et surtout ne pas utiliser *finalmente* pour marquer une conclusion car, dans ce cas en italien, on utilise « *infine, per finire, in conclusione* »
- Le verbe *Avere* + qqch ne demande pas la préposition *di* entre les deux ex. *Molti giovani non hanno lavoro*.